

Évolution possible des frais d'inscription – Rentrée 2026

Des discussions sont en cours au sein de la Fédération Wallonie-Bruxelles sur une **adaptation des frais d'inscription** dans l'enseignement supérieur pour l'année académique 2026-2027.

Montant du minerval

- Dans les scénarios actuellement évoqués, une **adaptation du plafond du minerval** est envisagée. Celui-ci pourrait atteindre **1.194 euros** par année académique.
- Ces montants **restent toutefois indicatifs**.

Catégories d'étudiants

- Dans l'enseignement supérieur organisé ou subventionné par la Fédération Wallonie-Bruxelles, les frais d'inscription varient selon la situation de l'étudiant.
- On distingue notamment :
 - Les **étudiants boursiers**, bénéficiant d'une aide financière ;
 - les **étudiants de condition modeste**, pouvant bénéficier d'une réduction substantielle des frais d'inscription ;
 - les **étudiants appartenant à une catégorie intermédiaire**, pouvant bénéficier d'une réduction moins importante des frais d'inscription ;
 - les autres étudiants, soumis au minerval standard.
- Pour l'année académique 2026-2027, les **demandes de bourse pourront être introduites à partir du mois de juillet 2026**. Les conditions d'octroi et les modalités de demande sont disponibles sur le site de la Fédération Wallonie-Bruxelles :
<https://www.federation-wallonie-bruxelles.be/>

Accompagnement des étudiants

- Les étudiants rencontrant des difficultés financières ou sociales peuvent s'adresser au **service social de la Haute École Francisco Ferrer** :
 - Il informe les **étudiants inscrits et en ordre à la HEFF** sur les aides financières et allocations d'études et les réductions de minerval
 - Il les accompagne dans les démarches administratives
 - Il propose un soutien ponctuel pour certains frais liés aux études
- Info : <https://www.he-ferrer.eu/services/socio-ferrer>

Les montants applicables pour l'année académique 2026-2027 seront communiqués sur cette page dès que les décisions auront été officiellement adoptées par les autorités compétentes de la Fédération Wallonie-Bruxelles